

Amour, quand tu nous tiens...

Autor(en): **Matter-Estoppey**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **78 (1951)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Amour, quand tu nous tiens...

par Mme Matter-Estoppey

Ça se passait dans un petit collège de village, vous savez bien, ces petits collèges qui ont deux salles d'école au rez-de-chaussée et deux appartements au premier, un de trois chambres au midi pour le régent et un de deux chambres au nord pour la régente.

Notez que, dans une maison locative, on crierait au scandale si deux célibataires de sexes différents s'avisait de loger sur le même palier ! Mais l'Etat et les communes ont adopté la chose pour leur personnel enseignant. Pas moyen de déroger à cet usage.

Or, dans notre village, il y avait un tout jeune instituteur et une toute jeune institutrice : quarante et quelques ans au total, de vrais chérubins, quoi ! Et, bien entendu, ils s'entendaient à merveille, se promenaient ensemble aux récréations et, le samedi venu, prenaient ensemble le chemin de la capitale.

Dans le village, on se mit à jaser. La Criblette, la plus mauvaise langue à dix lieues à la ronde, attacha le grelot. Elle avait vu deux ombres chinoises « un peu trop rapprochées pour que ce soit un hasard » derrière les rideaux de la régente, elle avait entendu le murmure d'un « baiser de sorte » un soir sous le tilleul de la cour alors qu'elle revenait des champs. La Criblette fit école. Chacun dans le village, s'évertua à découvrir quelque chose et, quand on veut noyer son chien...

Les langues firent tant et si bien que Monsieur le Syndic, catéchisé par sa femme, la Julie, une toute bonne celle-là, commença à en avoir le sommeil troublé. C'est que, si le Collège n'est pas le pre-

mier à donner le bon exemple dans le village, qui est-ce qui le donnera ?

N'y tenant plus, le syndic se décida à faire acte d'autorité et un beau soir, sans savoir ce qu'il allait dire, il s'en fut au Collège. Il sonna chez la régente. C'est le régent qui vint lui ouvrir et l'invita à entrer. Là, sous le lampadaire rosé, la jeune fille servait le thé de ses blanches mains. A côté d'elle, une pile de cahiers zébrés d'encre rouge indiquait que son compagnon pensait à autre chose qu'à « fréquenter ».

Le syndic fut installé sur un bon fauteuil et, avant qu'il ait eu le temps de s'en défendre, il se trouva devant une tasse de porcelaine et des gâteaux dorés. Le moyen de tenir un discours sévère dans des conditions pareilles ! Sa voix s'était faite toute douce et il disait des « Merci, Monsieur ! » et des « Vous êtes trop aimable, Mademoiselle ! » en veux-tu en voilà. Si sa Julie l'avait vu ! Et la soirée se passa il ne sut jamais dire comment.

« Si on remontait d'une cave, les mots me viendraient tout de suite, mais, quand on sort d'un fauteuil et qu'on a bu deux ou trois tasses de tisane... » Pourtant, sur le seuil de la porte, le courage lui revint. Il entendait en pensées son terrible 50 % lui poser la questions redoutable : « Que leur-z-as-tu dit ? » Il fallait donc leur dire quelque chose. Alors, au moment des adieux, il éclaircit un peu sa voix et, du ton le plus paternel, glissa à ses hôtes :

— Dites-donc, vous êtes bien gentils tous les deux, mais, pour faire taire un petit peu le village, arrangez-vous voir pour qu'il y ait au moins deux fenêtres éclairées le soir et deux cheminées qui fument le matin !